



PRÉFET DE L'AIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bourg-en-Bresse, le 5 juin 2020

COVID-19 – Éléments quotidiens d'informations à l'attention des élus locaux et parlementaires du département de l'Ain

Situation sanitaire générale :

Pour la journée du jeudi 4 juin, 14 nouvelles hospitalisations dans la région dont 3 nouvelles admissions en réanimation, 2 nouveaux décès et 80 retours à domicile ont été enregistrés. Le nombre de personnes hospitalisées est en baisse.

En cumulé :

- ✓ 186 établissements de la région rapportent prendre ou avoir pris en charge des cas de COVID-19 dans leur établissement.
- ✓ 998 (-72/hier) atteints de COVID-19 sont hospitalisés en Auvergne-Rhône-Alpes, dont 94 patients (-6/hier) soit 9,4 %, sont en réanimation/soins intensifs.
- ✓ Un cumul de 1 694 décès hospitaliers (+2) de patients atteints de COVID-19 a été rapporté au 4 juin dans la région.
- ✓ 7 195 patients atteints de COVID-19, au total, ont pu rejoindre leur domicile.

Pour le département de l'Ain :

Département	Nombre de personnes actuellement hospitalisées*	Nombre de personnes en réanimation	Nombre cumulé de personnes décédées	Nombre cumulé de personnes retournées à domicile
Ain	84 (+2)	0 (-1)	97 (+1)	391 (+1)

Équipements sportifs :

Le guide de recommandations des équipements sportifs terrestres, sports d'eau, piscines, centres aqualudiques et espaces de baignade naturels a été actualisé. Il est disponible sur <http://sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/article/des-guides-pratiques-post-confinement-lies-a-la-reprise-des-activites-physiques>. En cas de questions, le pôle « sport » de la direction départementale de la cohésion sociale de l'Ain est à votre disposition.

Reprise des lettres d'information le 8 juin